



Le Blanc Sports



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LES INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS

1. Dans le cas d'une réinscription :

Pour un mineur :

> Il faut remplir et signer le questionnaire de santé qui est accessible sur le site du Blanc : www.leblancathle.fr

Si toutes les réponses sont négatives, vous n'avez pas besoin de fournir un certificat médical, sinon vous devrez en fournir un de moins de 6 mois (non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition).

> Nous demander via notre mél : leblancathle@yahoo.com votre formulaire d'adhésion pré rempli qu'il suffira de vérifier et de signer.

> Donner votre règlement suivant votre pratique (tarifs disponibles sur le site du LBA : www.leblancathle.fr) : par chèque, par paiement internet, coupons sports, chèques vacances, bons CAF.

Pour un majeur :

>Votre certificat médical est valable 3 fois maximum, donc n'hésitez pas à nous demander si votre certificat expire ou pas cette année. S'il expire, il faudra nous en fournir de moins de 6 mois pour la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

>Si votre certificat est encore valable, il faudra tout de même répondre au questionnaire de santé. Suivant vos réponses, il faudra nous fournir un certificat médical.

>Nous demander via notre mél : leblancathle@yahoo.com votre formulaire d'adhésion pré rempli qu'il suffira de vérifier et de signer.

>Donner votre règlement suivant votre pratique (tarifs disponibles sur le site du LBA : www.leblancathle.fr) : par chèque, par paiement internet, coupons sports, chèques vacances, bons CAF.

CETTE ANNEE UNE REINSCRIPTION DIGITALE EST PROPOSEE PAR LA FFA. VOUS ALLEZ RECEVOIR LA MANIPULATION SUR WHATTSAPP OU PAR MEL PROCHAINEMENT. CELA EVITERA LE PAPIER INUTILE :-)

2. Dans le cas d'une première inscription :

Pour un mineur :

>Il faut remplir et signer le questionnaire de santé qui est accessible sur le site du Blanc : www.leblancathle.fr

Si toutes les réponses sont négatives, vous n'avez pas besoin de fournir un certificat médical, sinon vous devrez en fournir un de moins de 6 mois (non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition).

>Nous demander via notre mél : leblancathle@yahoo.com votre formulaire d'adhésion vierge ou le récupérer sur le site du club : www.leblancathle.fr.

>Donner votre règlement suivant votre pratique (tarifs disponibles sur le site du LBA : www.leblancathle.fr par chèque, coupons sports, chèques vacances, bons CAF)

Pour un majeur :

>Il faut nous fournir un certificat médical de moins de 6 mois de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition (même si vous ne souhaitez pas faire de courses)

>Nous demander via notre mél : leblancathle@yahoo.com votre formulaire d'adhésion vierge ou le récupérer sur le site du club : www.leblancathle.fr.

>Donner votre règlement suivant votre pratique (tarifs disponibles sur le site du LBA : <http://www.leblancathle.fr>) : par chèque, coupons sports, chèques vacances, bons CAF.

Dans tous les cas, nous sommes à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions via :

>notre boite mél : leblancathle@yahoo.com

>notre page facebook : le blanc athlétisme

Votre licence vous permettra d'être suivi et encadré par des entraîneurs diplômés disponibles pour votre pratique sportive qu'elle soit occasionnelle ou régulière.